



L'ANCRE ET LA GRENADE

AMICALE DE BRETAGNE DES ANCIENS ET
VEUVES DE LA GENDARMERIE MARITIME

N° 73 – AVRIL 2025



Prévôts et Archers de la marine

Ils feront leurs chevauchées par les côtes et grèves et ports de nos mers. S'informeront des crimes qui s'y commettent, nettoieront icelles de voleurs et pirates. Poursuivront les déserteurs des armées navales, leur feront faire leur procès, avec pouvoir de main-forte pour l'exécution des arrêts et commissions amenés pour le fait de la Marine.

Édit de septembre 1648

LE MOT DU PRÉSIDENT

Notre monde aujourd'hui a beaucoup évolué et il ne ressemble en rien à celui d'hier qui était quand même très apprécié et nous permettait de vivre probablement plus sereinement.

Notre pays, comme tous les autres, subit la mondialisation, ce qui change complètement le rythme de la vie des français

L'année 2025 sera peut être l'année charnière qui pourrait éventuellement permettre d'apaiser nos doutes afin de ne pas sombrer dans le déclin et faire ainsi fléchir certaines décisions mondiales néfastes pour notre pays.

Mais d'abord il existe des fléaux auxquels il faudra remédier car ils gangrènent notre jeunesse, nos familles, notre société et ce sera un combat de tous les jours qu'il nous faudra gagner ensemble.

Nous les anciens, avec notre expérience, nous avons un rôle important à jouer, mais seuls, sans l'aide de nos dirigeants, nous n'y arriverons pas. Mais comme j'aime le dire souvent « **soyons optimistes** ».

A l'amicale, aujourd'hui comme pour demain, essayons malgré tout de continuer à exprimer notre solidarité et tout simplement notre amitié et notre confraternité. Ce sera peut être le témoignage adressé à ceux qui continueront à rassembler le plus grand nombre d'anciens et de veuves de notre gendarmerie maritime, alors que tout cela fait défaut dans notre société

2025 sera ma dernière année de présidence au terme de laquelle je rendrai mon écharpe car avec les années qui s'accumulent et une santé parfois défaillante, je me dois de céder la barre de notre vaisseau qui aura 40 ans en octobre prochain.



PRÉSIDENT :

Gérard **SOUDRON**

34 rue Franchet

D'Esperey

29200 Brest

Téléphone :

02 98 49 73 52

Messagerie :

Soudron.gerard@neuf.fr

Rédaction Gilbert **AUBLÉ**

Adresse
21 rue des Bleuets
29850 Gouesnou

Téléphone
06 86 64 98 80

Messagerie
gilbertauble@wanadoo.fr

Site internet
Http:// amicaledebretagne.
e-monsite.com

L'association a pour seule vocation de regrouper les anciens militaires et leurs familles ayant servi dans la gendarmerie maritime ainsi que les veuves, et de créer des liens d'amitié et de solidarité entre les membres.

L'ACTUALITÉ DE L'AMICALE

LA GAZETTE DE PLABENNEC :

Dimanche 13 octobre 2024 en matinée, l'amicale a organisé son assemblée générale à Plabennec (29) où nous étions trente participants à avoir répondu présents à la convocation. Nous nous sommes retrouvés à cet effet dans les locaux de l'hôtel-restaurant « les voyageurs » 21 rue des trois frères Le Roy où une salle spacieuse a été mise à notre disposition pour la tenue de la réunion et pour le partage du repas qui suivait.

Constatant la présence de tous les participants qui s'étaient annoncés, le président Gérard Soudron a déclaré la séance ouverte à 11 heures. En préambule, il a salué et remercié les adhérents ainsi présents. Il a également salué et présenté **le colonel Pierre-Damien IGAU**, commandant le groupement de la gendarmerie maritime de l'Atlantique à Brest qui a répondu favorablement à notre invitation et nous a fait l'honneur de sa présence lors de cette assemblée et du repas.



Au terme de la séance de « travail » qui a fait l'objet d'un compte-rendu particulier adressé individuellement à chaque adhérent, le président a cédé la parole au colonel IGAU qui a très volontiers rafraîchi nos connaissances par la présentation de la gendarmerie maritime d'aujourd'hui, avec ses nouveaux équipements en cours de réalisation de même que les perspectives d'avenir concernant les unités et l'évolution de ces dernières.



Avant de clore la séance, nous avons procédé à la remise de la médaille de bronze de la défense nationale avec agrafe « ESSAIS NUCLEAIRES » à nos camarades Jean-Luc GRAIZEAU et Jean-Pierre HENRY qui leur a été décernée à titre exceptionnel par le ministre des armées « **en reconnaissance des services particulièrement honorables rendus à la Nation** ».



La convivialité a alors repris ses droits et le traditionnel repas fut partagé avec grand plaisir et dans la bonne humeur. En fin de repas, l'habituelle et modeste tombola toujours appréciée de tous a clôturé cette journée de retrouvailles au cours de laquelle les échanges chaleureux ont permis d'entretenir les liens d'amitiés qui nous animent.



Rendez-vous est pris pour la prochaine rencontre de printemps prévue le dimanche 27 avril 2025 à Rosporden (29).

Nous rendons hommage à nos camarades disparus depuis la parution du dernier bulletin (n°72) et nous renouvelons nos sincères condoléances à leurs familles.

Camarade amicaliste :

- JAOUEN, Jean, décédé le 11 février 2025 dans sa 103ème année (né le 12 avril 1922) à Lanester.
- FORTIER, Jacques, 79 ans, décédé le 10 mars 2025 à Ploemeur (56).

Camarades non amicalistes :

- LOUSSOUARN, Jean-Paul, le 5 janvier 2025, Saint-Guérolé-Penmarch (29).
- VALLET, Henri, 89 ans, le 27 février 2025 à Quimperlé (29).

Au moment de clore la rédaction du présent bulletin, c'est avec une profonde tristesse que nous apprenons le décès, le 18 avril 2025 à Dinan (22), d'Anne-Marie Lixon, épouse de notre camarade et président d'honneur de notre amicale le colonel (H) Bernard Lixon.

Nous adressons à Bernard et sa famille, au nom de l'amicale, nos condoléances les plus amicales et sincères et les assurons de toute notre sympathie attristée.

IL ÉTAIT LE DOYEN DE NOTRE AMICALE

Jean JAOUEN, le doyen de notre amicale, est décédé le 11 février 2025 dans sa 103ème année. Il était un des derniers témoins ayant vécu les tragédies de la seconde guerre mondiale et il est de notre devoir de rappeler les moments essentiels de sa carrière de militaire et de gendarme maritime.

Originaire de Tréguennec (22) où il est né le 22 avril 1922, c'est à l'âge de 16 ans qu'il s'engage dans la marine nationale comme apprenti mécanicien de la flotte à Toulon (83). A l'issue de sa formation, il est affecté à Mers-el-Kébir (Algérie) où il restera de 1939 à novembre 1942. Il connaîtra et survivra à l'attaque de la base du 3 au 6 juillet 1942 par la flotte britannique alors que la flotte française sera sabordée à Toulon le 27 novembre 1942.

En avril 1943, il s'engage dans la gendarmerie maritime et effectue son stage de formation à Toulon. A l'issue, il est muté à Nantes (44) puis au ministère de la marine à Paris, avant de rejoindre la prévôté maritime de Friedrichshafen sur les bords du lac de Constance en Allemagne.

En octobre 1946, il revient vers la Bretagne et est affecté à l'arsenal de Lorient (56) avant de repartir en Allemagne où il intègre les forces maritimes d'occupation du Rhin.

En fin d'affectation, il revient à Lorient où il connaîtra sa future épouse et sert à la brigade des recherches puis au secrétariat de la compagnie.

Il partira une nouvelle fois à Mers-el-Kébir en famille avec un retour au secrétariat de la compagnie de Lorient à l'issue du séjour avant de rejoindre Diego-Suarez à Madagascar

De retour en France, il est affecté à la sécurité militaire à Lorient où il prend sa retraite en 1977.

Jean JAOUEN était titulaire de la médaille militaire, de la croix de guerre 1939/1945 et chevalier de l'ordre national du mérite. Il était par ailleurs titulaire de la croix du combattant et de plusieurs médailles commémoratives de la seconde guerre mondiale et des événements d'Algérie.

Honneur à notre doyen qui mérite notre respect et notre considération et nous renouvelons nos plus sincères condoléances à sa famille.



ADHÉSION

C'est avec plaisir et une grande satisfaction que nous accueillons au sein de l'amicale la colonel (er) **Ronan GUILLEMOT**, qui au terme de sa belle carrière, dont une durée conséquente dans la gendarmerie maritime où il a exercé des commandements importants et de hautes responsabilités, s'est retiré en Loire-Atlantique.

Nous sommes sensibles à son esprit de camaraderie manifesté à cette occasion ; nous lui souhaitons une riche et agréable retraite et nous serons heureux de l'accueillir lors de nos prochaines rencontres.

Bienvenue mon colonel, bienvenue camarade.

L'amicale des anciens et veuves de la gendarmerie maritime fête ses 40 ans d'existence cette année. Nous reproduisons ci-après le compte-rendu qui avait été adressé à cet effet au commandant de la gendarmerie maritime par l'adjudant (er) René MARZIN, son premier président et acteur de la création.

L'Adjudant (E.R.) René MARZIN
Route de Kéraliou
L'HOPITAL-CAMFRONT
29224 - DAOULAS
à
Monsieur le Colonel
Commandant la gendarmerie maritime

L'Hôpital-Ct le 3 février 1986

Mon Colonel,

J'ai l'honneur de vous informer de la création de "l'Amicale de Bretagne des Anciens et des Veuves de la Gendarmerie Maritime". Les statuts de cette association fonctionnant sous le régime de la Loi du 1er juillet 1901, ont été déposés à la Préfecture du Finistère et la déclaration est publiée au Journal Officiel du 23 octobre 1985 (P. 2003).

L'Article 2 des statuts prévoit que l'Amicale a pour but de regrouper les anciens militaires ayant servi dans la gendarmerie maritime, ainsi que les veuves, et de créer des liens d'amitié et de solidarité entre ses membres.

A ce jour, l'Association compte 56 membres et d'autres adhésions sont attendues dans les prochains jours. La première assemblée générale s'est tenue le 14 septembre 1985 à BREST. Le Lieutenant-Colonel CURRAL, Commandant le groupement de Brest a bien voulu honorer de sa présence cette manifestation au cours de laquelle j'ai été élu Président de l'Amicale. Le Colonel (E.R.) DOUZAMY en a reçu la présidence d'honneur.

Je forme le vœu que notre association, outre le but qu'elle s'est fixée, contribuera, s'il en était besoin, à resserrer les liens entre le personnel d'active et les retraités de notre subdivision d'Arme.

Je vous prie de recevoir, Mon Colonel, l'expression de mes sentiments respectueux

Signé : MARZIN

Rappelons-nous que la mémoire de l'adjudant (er) René MARZIN avait été honorée en 2009 par la commune de l'Hôpital-Camfrout (29) où il s'était retiré. Nous reproduisons ci-dessous l'article que nous avons publié à cet effet dans notre bulletin n° 42 d'octobre 2009.



Le 9 juin 2009, lors d'une cérémonie émouvante, le maire, Lucien Cévaër, a dévoilé la plaque inaugurant la place René Marzin en souvenir de cet homme de la commune connu pour son dévouement et disparu il y a quelques mois.

Accompagné de Mme Marzin, le maire a résumé la vie de cet homme, né à Brest-Lambézellec le 20 août 1928. Après une carrière dans la gendarmerie maritime, il prend sa retraite en 1983, au grade d'adjudant et se retire à l'Hôpital-Camfrout.

S'intéressant à la vie locale il fut conseiller municipal, membre de plusieurs associations, président de l'union locale des combattants jusqu'à son décès. Il fut aussi président de la chorale Kan ar Vag. C'est donc tout naturellement que cette chorale est venue se joindre à la cérémonie en chantant en sa mémoire, deux chants qui rappelaient le sens de l'amitié et du dévouement de René Marzin.

Rappelons que René Marzin fut également le premier président de l'Amicale des anciens et veuves de la gendarmerie maritime.

L'ACTUALITÉ DES UNITÉS D'ACTIVE

NOMINATION



Par décret du 5 juillet 2024, ont été nommés chevaliers dans l'ordre de la Légion d'honneur :

- Le colonel Pierre-Damien IGAU, commandant le groupement de la gendarmerie maritime de l'Atlantique à Brest.
- Le colonel Frédéric MARC, chef de la division opérations du commandement de la gendarmerie maritime à Houilles.

Nous leur adressons au nom de l'amicale nos sincères félicitations.

LA GENDARMERIE CÉLÈBRE SA PATRONNE SAINTE GENEVIÈVE

Mercredi 11 décembre 2024, les gendarmes ont fêté leur sainte patronne, Sainte Geneviève dans le Finistère

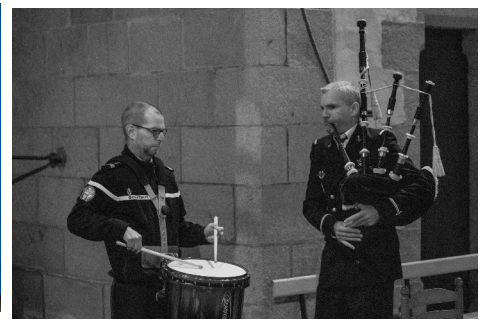
A l'instar de sainte Barbe avec le corps des pompiers, de saint Antoine avec les légionnaires, sainte Geneviève est donc la patronne de la « maréchaussée ». Née à Nanterre vers 420, elle est également la patronne de la ville de Paris qu'elle a défendue contre les Huns d'Attila en 451 et contre les Francs saliens de Childéric 1er en 465. Elle incarne les valeurs de l'Institution, soutenant la population et préservant l'ordre public au sein de la Capitale. Cet événement marque l'attachement de la gendarmerie nationale aux traditions depuis plusieurs siècles.

Militaires et civils de nombreuses unités du Finistère se sont ainsi réunis en la chapelle de Sainte-Anne la Palud afin d'assister à un office, échanger avec les autorités civiles et militaires, membres des associations patriotiques et amis de la gendarmerie. La cérémonie était rehaussée par la présence de la chorale des élèves gendarmes de la troisième compagnie d'instruction et de nos fidèles porte-drapeau.

Lors de son allocution, le général Richard PIGOURIÉ, commandant de l'école, a souligné sa volonté et celle des personnels de l'école de rayonner sur le territoire départemental. Ce sera notamment le cas dès le début d'année 2025 avec de nombreuses cérémonies de présentation au Drapeau dans les communes voisines et les exercices « RAID » organisés en Presqu'île de Crozon. (Facebook EGN Châteaulin)



Photographies : A. MARCÉ – egn chateaulin.



Le jeudi 19 décembre 2024, le groupement de gendarmerie départementale du Var, le groupement de gendarmerie maritime Méditerranée, l'escadron départemental de sécurité routière, la compagnie de gendarmerie de la Valette du Var et de Hyères ont célébré la sainte Geneviève, patronne des gendarmes, en l'église notre Dame de l'Assomption à Cuers. De nombreuses autorités civiles et militaires étaient également présentes.

(Facebook 20 décembre 2024)



La Sainte-Geneviève de la Gendarmerie de l'Ardèche "annulée" par le tribunal administratif au nom du principe de laïcité

La décision du tribunal administratif de Lyon dont nous reproduisons l'extrait ci-dessous, sème le doute dans les esprits et pose la question de la continuation de la célébration par la gendarmerie de sa patronne sainte Geneviève.

Gageons que la sagesse l'emportera sur l'intolérance

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LYON N° 2300070

FÉDÉRATION ARDÉCHOISE ET DRÔMOISE DE LIBRE PENSÉE

Mme Aurélia de Tonnac Rapporteure , M. Cyrille Gueguen Rapporteur public

Audience du 7 février 2025 - Décision du 19 mars 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS - Le tribunal administratif de Lyon (7^{ème} chambre)

DECIDE :

Article 1er : La décision du colonel commandant le groupement départemental de gendarmerie de l'Ardèche d'organiser une célébration de la Sainte-Geneviève le 30 novembre 2022 est annulée en tant que cette célébration comporte un office religieux au sein d'une église.

Article 2 : Le surplus des conclusions des parties est rejeté.

Article 3 : Le présent jugement sera notifié à la Fédération ardéchoise et drômoise de libre pensée, au préfet de l'Ardèche et au ministre de l'intérieur.

Délibéré après l'audience du 7 février 2025, à laquelle siégeaient : Mme Vaccaro-Planchet, présidente, Mme Leravat, première conseillère, Mme de Tonnac, conseillère.

Rendu public par mise à disposition au greffe le 19 mars 2025.

La rapporteure, A. de Tonnac La présidente, V. Vaccaro-Planchet La greffière, S. Rolland

La République mande et ordonne au ministre de l'intérieur en ce qui le concerne ou à tous commissaires de justice à ce requis en ce qui concerne les voies de droit commun contre les parties privées, de pourvoir à l'exécution de la présente décision.

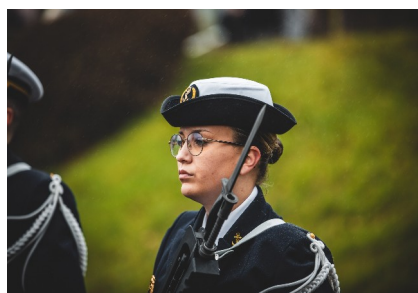
GROUPEMENT DE L'ATLANTIQUE

Cérémonie d'hommage au héros de la gendarmerie



Lundi 17 février 2025, les personnels de l'école de gendarmerie de Châteaulin, du groupement de gendarmerie départementale du Finistère et du groupement de gendarmerie maritime Atlantique, se retrouvaient sur la place d'armes afin de se souvenir, de commémorer leurs héros.

C'était donc l'occasion de penser, avec beaucoup d'émotions et de respect, à nos compagnons décédés en mission ou service, à nos blessés, aux familles touchées cette année et les années passées.



Ce cérémonial, ancré dans la militarité du gendarme, était présidé par monsieur Alain ESPINASSE, Préfet du Finistère, et se déroulait en présence de nombreux élus, autorités militaires et civiles. A noter également, la présence des cadets de la gendarmerie du Finistère.

Remerciements à nos fidèles porte-drapeau et amis de la gendarmerie, toujours présents.

(Facebook egn Châteaulin Photos : A. MARCE – egn chateaulin).

Le chef d'escadron Florian ANTELME à la tête de la compagnie de l'Île Longue



La compagnie de l'Île Longue a changé de commandant le 1^{er} septembre 2024.

Le chef d'escadron Florian ANTELME a succédé au chef d'escadron Frédéric GUIBAUT, en poste depuis le 1^{er} août 2021.

Issu du recrutement semi-direct, le chef d'escadron ANTELME a intégré la Gendarmerie Nationale en 2004.

De 2004 à 2005, il est gendarme adjoint volontaire à la communauté de brigades de Saint Brévin les Pins (44)

En 2006, à l'issue de sa scolarité à l'ESOG du MANS, il intègre le groupement de gendarmerie départemental des Alpes Maritimes jusqu'en 2014, où il exercera tour à tour dans les brigades de gendarmerie de Puget Théniers, Isola 2000, Cagnes sur Mer, puis à la brigade des recherches de Cannes.

De 2014 à 2016 il intègre la 121^{ème} promotion de l'école des officiers de la Gendarmerie Nationale à Melun.

Nommé Lieutenant, il officie alors en tant que commandant de communauté de brigades en Sarthe (72) et commandant de détachement prévôtale en Centrafrique entre 2016 et 2020.

Capitaine, il exerce les fonctions de commandant de compagnie en second en Gironde (33) et de commandant de détachement prévôtal sur ORION IV.

Nommé chef d'escadron le 1^{er} janvier 2025, il commande depuis le 1^{er} septembre 2024 la compagnie de gendarmerie maritime de l'Île Longue, forte de 113 militaires.

Au nom de l'amicale, nous souhaitons au chef d'escadron ANTELME une bonne adaptation avec sa famille en presqu'île de Crozon et pleine satisfaction et réussite dans le beau commandement qu'il se voit confier.

Un nouveau commandant au groupement de la Méditerranée



Le 01 septembre 2024, le colonel **Emmanuel BOUGON** a pris officiellement ses fonctions. Il succède au colonel Frédéric MARC à la tête du groupement de gendarmerie maritime de la Méditerranée.

La cérémonie de prise de commandement s'est tenue le vendredi 11 octobre 2024 à 10h30, au sein de la place de la Tour Royale. Elle était présidée par le vice amiral d'escadre Christophe Lucas, Préfet maritime, commandant la zone ainsi que l'arrondissement de la Méditerranée et le général de division Régis Blanchard, commandant la gendarmerie maritime, en présence d'autorités civiles et militaires.

Elle a été l'occasion de remettre des décorations à certains militaires méritant et s'est terminée par un rafraîchissement traditionnel convivial.

Bienvenue et une bonne affectation, mon colonel!(Facebook GROUPEGENDMARMED)

Au nom de l'amicale, nous adressons au colonel nos vœux les meilleurs de satisfaction dans l'exercice de ses hautes responsabilités.

Entraînement coordonné PSMP Port-de-bouc/PSPG Cadarache



Le 07 octobre 2024, les militaires nouvellement affectés du Peloton de sûreté maritime et portuaire de Port-de-Bouc (PSMP PDB) et le Peloton spécialisé de protection de la Gendarmerie (PSPG) de Cadarache ont effectué un entraînement.

Sous la tutelle d'un moniteur d'intervention professionnelle du PSMP PDB, les militaires ont pu s'accoutumer à divers exercices d'intervention professionnelle sur un navire à passagers.

Ces exercices ont permis d'échanger sur les différentes méthodes d'intervention mais également sur les particularités existant dans le milieu maritime.

La fin de journée s'est soldée par un exercice commun ayant pour thème, la recherche et l'arrestation d'un malfaiteur armé.

(Facebook GROUPEGENDMARMED)

Une délégation de la police maritime et portuaire de Chypre reçue à Toulon



Avant d'être accueillie par le CNIGM puis par le Commandement de la Gendarmerie Maritime, une délégation composée de 3 policiers chypriotes a découvert pendant 2 jours les grands enjeux du Groupement de Gendarmerie Maritime de la Méditerranée. Ce tour d'horizon a abordé à travers plusieurs présentations, tables rondes et démonstrations dynamiques, les 4 grandes missions de la GMAR : Défense et Sécurité des installations et moyens précieux de la Marine Nationale, Action de l'État en Mer, Sûreté Maritime et Portuaire et enfin Police Judiciaire d'intérêt Marine. Les échanges ont notamment porté sur la fonction garde-côtes et l'organisation de l'AEM à la française, ainsi que sur la nature des liens entre la GMAR et ses autorités d'emploi, la justice, les forces de sécurité intérieure et les autres acteurs de l'AEM. Confrontés à des enjeux majeurs en mer et partenaires stratégiques privilégiés, les membres de la Police Maritime et Portuaire chypriote ont apprécié leur passage à TOULON et formulé le vœu de renforcer les liens existants avec la France, d'un côté et de l'autre de la Méditerranée. (9 décembre 2024 Facebook)

Coopération Brigade de gendarmerie maritime de Port-Vendres et Guardia Civil



Le 14 décembre 2024 était prévue une mission de coopération entre la BGMAR de Port-Vendres et la Guardia Civil. Météo oblige, l'échange s'est déroulé à quai, au port base, où l'unité navigante de la Guardia Civil a rejoint l'équipage de la BGMAR de Port-Vendres.

Cette journée, ponctuée d'un repas à bord de la vedette française, a permis de dresser le bilan de l'année écoulée, de définir un planning prévisionnel pour les futures missions de coopération et d'échanger sur des objectifs communs. (27 décembre 2024 Facebook)

Visite d'une classe de défense et sécurité globales



Le lundi 17 mars 2025, le Peloton de sûreté maritime et portuaire (PSMP) de PORT-DE-BOUC a accueilli dans ses locaux une classe de défense et de sécurité globales d'un collège de FOS-SUR-MER.

Les 28 élèves de 3ème ainsi que les 3 enseignants ont pu échanger avec les militaires de l'unité sur les différents aspects de la défense nationale, en mettant particulièrement l'accent sur les enjeux maritimes.

Cette rencontre a été suivie par des activités pédagogiques et des démonstrations en lien avec les missions du PSMP, telles que l'intervention professionnelle, le travail des plongeurs et des équipes cynophiles.

Une journée très appréciée par les élèves et les enseignants qui suscitera certainement des vocations. (Facebook 2 avril 2024)

GROUPEMENT DE LA MANCHE ET MER DU NORD

Opérations de sauvetage maritime



Dans la soirée du lundi 13 janvier 2025, le départ d'une embarcation de migrants est signalé au centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) Gris-Nez au large de Calais (62). Le CROSS engage alors **le patrouilleur de la gendarmerie maritime Armoise** pour recherche de l'embarcation.

Une fois relocalisée, l'embarcation fait l'objet d'une surveillance par l'*Armoise* qui reporte en cours de traversée une avarie moteur subie par l'embarcation.

L'*Armoise* met alors son embarcation de drome opérationnelle (EDO) à l'eau et récupère les migrants qui demandent assistance. Compte tenu de l'état de santé de deux migrants, le CROSS Gris-Nez établit une conférence téléphonique avec le Samu de coordination médicale maritime (SCMM) du Havre et l'*Armoise*. Le médecin du SCMM préconise une prise en charge à quai à Calais et engage le Samu 62.

Après avoir récupéré à son bord la totalité des passagers de l'embarcation, l'*Armoise* rejoint rapidement Calais pour y déposer **les 76 personnes qui sont prises en charge par les services de secours terrestres**. (communiqué de presse préfecture maritime Cherbourg)

Ce mardi 25 mars 2025, deux opérations de sauvetage ont été coordonnées par le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) Gris-Nez.

Tôt dans la matinée du mardi 25 mars, le CROSS Gris-Nez est informé via les forces de sécurité intérieure de la présence d'une embarcation de migrants au niveau de la plage de Petit-Fort-Philippe (59). Le CROSS engage alors le navire de sauvetage affrété par l'État Ridens pour localiser et surveiller l'embarcation. Une fois le Ridens au contact, l'embarcation formule une demande d'assistance. 19 personnes sont alors récupérés à bord tandis que le reste de l'embarcation poursuit sa route. Compte tenu des risques de chute à la mer ou de blessures encourues par les personnes dans l'hypothèse d'une intervention contrainte des moyens de secours français, le choix est fait de les laisser poursuivre leur route.

Egalement tôt dans la matinée, le CROSS reçoit un appel de détresse d'une embarcation dans le secteur de la digue du Braek (59). Le canot tous temps SNS-087 Jean Bart II de la station SNSM de Dunkerque est engagé pour localiser l'embarcation et commence sa surveillance. Il est ensuite relevé par **le patrouilleur côtier de gendarmerie (PCG) Armoise de la Gendarmerie maritime**. En milieu de journée, l'ensemble des 28 occupants de l'embarcation requièrent assistance et sont récupérés à bord de l'*Armoise* avant d'être déposés à Calais (62).

Au bilan, **47 personnes** ont été secourues en mer et déposées à quai à Calais (62). (communiqué de presse préfecture maritime Cherbourg)



(PHOTOS SOCARENAM)



Le jeudi 3 avril 2025, la gendarmerie maritime a pris possession du patrouilleur côtier nouvelle génération **ROZEL**. La cérémonie de prise d'armement s'est déroulée dans l'emprise du chantier naval de la SOCARENAM à Boulogne-sur-mer (62) où il a été construit, en présence du général de division Régis BLANCHARD, commandant la gendarmerie maritime. Les premiers membres de l'équipage du ROZEL, dont le commandant, vont procéder aux essais du patrouilleur avec les équipes du constructeur avant la livraison définitive prévue au mois de mai 2025.

Il rejoindra alors son port d'affectation à Cherbourg dès son admission définitive au service et sera le premier patrouilleur d'une série de cinq dont le programme de construction est en cours de réalisation.

Samedi 19 avril 2025, les douze promus de la première Préparation militaire gendarmerie maritime ont reçu leurs brevets lors d'une cérémonie organisée à Cherbourg (Manche).

La toute première promotion de la préparation militaire gendarmerie a reçu son brevet, marquant l'aboutissement de deux semaines d'intense formation initiale et d'immersion sur la base navale de Cherbourg.

Douze hommes et femmes, sélectionnés pour leur motivation et leur engagement, ont suivi cette formation inédite, conçue pour leur transmettre les fondamentaux du métier de gendarme maritime.

Une formation condensée qui a alterné enseignements théoriques sur la réglementation maritime, secourisme, police des pêches, déontologie ou encore sécurité des loisirs nautiques.



Le général de division Régis Blanchard, commandant la gendarmerie maritime, présidait cette cérémonie en présence du capitaine de vaisseau Yves-Pierre Pilfert, représentant le préfet maritime, de Benoît Arrivé, maire de Cherbourg-en-Cotentin, du Saint-Lois Hugues Duboscq, parrain de la promotion, gendarme maritime au Havre et double médaillé olympique de natation, ainsi que des familles des promus.

Lors de son allocution, l'officier a salué l'engagement des stagiaires, désormais prêts à poursuivre leur parcours dans la réserve opérationnelle de la gendarmerie maritime.

« Riches de leur parcours différents, ces jeunes brigadiers de réserve ont franchi ensemble cette étape de leur formation initiale et ils aspirent désormais à servir notre institution avec le dévouement et le sens de la mission qui les anime et à y trouver aussi un épanouissement personnel. Il nous appartiendra dans nos unités de les accueillir, de valoriser pleinement leur engagement. Dans vos fonctions et compétences nouvelles d'agents de police judiciaire adjoints ainsi formés, vous êtes dès aujourd'hui en mesure de renforcer nos unités efficacement. »



Cette préparation militaire gendarmerie a permis de rassembler dans une même promotion, des profils très différents. Ils sont ainsi jeunes, étudiants, étudiants en sciences et techniques de la mer, officiers de la Marine marchande, agents des affaires maritimes, sportifs de haut niveau, ou encore salariés du secteur privé.

« Cette formation m'a permis de découvrir d'autres facettes du monde maritime dans lequel j'évolue, explique Laurie, 36 ans, salariée des Affaires maritimes au Havre. J'ai pu me rendre compte de la réalité du métier. »

Un sentiment partagé par Elouane, officier de marine marchande au long cours de 23 ans, qui a fini major de cette promotion. « J'ai découvert le monde militaire, c'était nouveau pour moi. Je n'étais pas là pour faire un stage commando. C'était juste ce qu'il fallait pour découvrir l'esprit de corps. Je voulais me prêter au jeu de la *militarité*. C'était une chouette expérience. »

Paul-Emile, lycéen de 17 ans, natif d'Armentières, marche sur les traces de son frère aîné, déjà gendarme maritime sur une vedette. Il gardera lui aussi un excellent souvenir de son passage à Cherbourg. « Les formateurs ont été bienveillants. La gendarmerie n'est pas mon premier objectif. J'ai passé le concours d'infirmier militaire cette année. J'attends les résultats. »

Pour Lucas, 19 ans, en terminale à Boulogne-sur-Mer, c'est une vocation. « Je veux être gendarme depuis l'âge de 13 ans. J'avais déjà suivi une année préparatoire dans les métiers de la sécurité. Cette préparation militaire à Cherbourg m'a conforté dans mes choix. C'était une expérience humaine et une formidable approche du métier. »

Il ne leur reste désormais plus qu'à prêter serment devant le tribunal judiciaire avant de pouvoir servir en qualité de réserviste au sein de la gendarmerie maritime et prendre part à leurs premières missions sur le terrain, à raison de 30 jours par an, selon les disponibilités. Certains à bord d'unités navigantes. (Ludovic Ameline, publié le 20 avril 2025 – La presse de la Manche)



Le samedi 15 mars 2025, sous la direction du préfet maritime de l'Atlantique et du procureur de la République de Brest, un bâtiment de la Marine nationale, a procédé à la saisie de 6386 kg de cocaïne sur un navire de pêche, au large des côtes africaines.

L'office antistupéfiants (OFAST) avait sollicité l'intervention de la Marine nationale à la lumière d'informations transmises par leurs partenaires du Maritime Analysis and Operations Centre (Narcotics) (MAOC-N), des services de renseignement de la *National Crime Agency* (NCA) britannique et de la *Drug Enforcement Administration* (DEA) américaine.

L'équipe de visite du porte-hélicoptères de la Marine nationale, soutenue par deux hélicoptères Dauphin et Cougar et un drone de l'unité, est intervenue, le 15 mars 2025, sur le navire de pêche d'une vingtaine de mètres, immatriculé au Guyana. Conduite au large des côtes africaines, l'opération a été initiée avec l'accord de l'État du pavillon, en application de l'article 17 de la convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et substances psychotropes.

Au total, 6386 kg de cocaïne, d'une valeur marchande estimée à près de 371 millions d'euros, ont été saisis à bord du bateau de pêche, puis transbordés sur le bâtiment, pour y être détruits conformément à la décision prise par le parquet de Brest.

La parfaite coopération entre les acteurs nationaux et internationaux de la lutte contre les stupéfiants a permis d'obtenir ce résultat exceptionnel. Il illustre l'efficacité de l'action de l'État français en mer dans le cadre de la protection des frontières extérieures et de la lutte contre la criminalité organisée.

La Marine nationale déploie de façon quasi permanente un à deux bâtiments français appuyés par un avion de patrouille maritime dans le golfe de Guinée dans le cadre de l'opération Corymbe. Elle contribue au volet maritime des coopérations opérationnelles françaises en Afrique de l'Ouest et centrale. Par sa présence sur zone, la France participe au développement de l'architecture de sécurité maritime issue du processus de Yaoundé. Par ailleurs, ce déploiement cadre avec le concept de présence maritime coordonnée porté par l'Union européenne. (Communiqué de presse de la préfecture maritime de l'Atlantique à Brest du 16 mars 2025)

Le général d'armée de gendarmerie Xavier Ducept a été nommé secrétaire général de la mer (SG Mer) en Conseil des ministres du 16 avril 2025.



Le nom du nouveau secrétaire général de la mer (SG Mer) est désormais connu. Il s'agit du général d'armée Xavier Ducept, nommé à ce poste en Conseil des ministres du 16 avril 2025. Il succède au préfet Didier Lallement.

C'est la première fois qu'un officier général de la gendarmerie est nommé à ce poste.

Conseiller du Gouvernement pour la défense depuis le 1er décembre 2024, après avoir commandé la région de gendarmerie d'Île-de-France, le général Xavier Ducept avait notamment été directeur de cabinet d'Annick Girardin, ministre des Outre-mer puis ministre de la Mer.

Placé auprès du Premier ministre, le SG Mer a pour mission d'élaborer, d'animer et de coordonner la politique du Gouvernement en matière maritime. (gendinfo 17 avril 2025)



Le colonel Emmanuel BOUGON,
les officiers, sous-officiers, officiers marins, gendarmes adjoints
volontaires du groupement de gendarmerie maritime de la
Méditerranée vous souhaitent une bonne et heureuse année 2025.



*Le général de division et l'ensemble du personnel
du commandement de la gendarmerie maritime
vous adressent leurs souhaits les plus sincères
de bonne et heureuse année.*



*Cher camarade
Le bon souvenir de
vos vœux et vos
présents dans la nuit du
2025, à vos vœux et*

*à tous les membres de votre
équipe, avec une famille
Ravi de votre engagement
au service de tous -
Très cordialement
G*

Cher camarade
Je n'avais pas encore accusé réception de votre intéressant envoi, dont je vous remercie
vivement. Merci aussi pour l'énergie que vous mettez ainsi au service du lien que vous faites
ainsi vivre entre nous tous, grâce aussi aux camarades d'active qui y participent.
Je vous souhaite une très bonne année 2025.
Bien amicalement
Régis BLANCHARD
Général de division, commandant la gendarmerie maritime



*L'ensemble du personnel de la Brigade de Surveillance du Littoral
de la Gendarmerie Maritime de Lorient
vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025*